

RAPPORT ACTIVITÉ 2024

CPTS Vallée du Ciron
Septembre 2023 – Septembre 2024



CPTS
DE LA VALLÉE DU CIRON



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Table des matières

1	Préambule	1
2	Moyens mis en œuvre.....	2
2.1	Des moyens financiers	2
2.2	Des moyens humains	2
2.2.1	Le Bureau et Conseil d'Administration	2
2.2.2	Les employés.....	2
2.2.3	Les adhérents.....	2
2.3	Des outils partagés.....	3
2.3.1	L'outil Plexus Santé	3
2.3.2	Des outils web.....	3
2.3.3	Un agenda partagé.....	3
2.3.4	Le site Internet	3
2.3.5	L'identité visuelle	4
2.3.6	Les réseaux sociaux.....	4
2.4	Un réseau départemental et régional.....	4
2.4.1	La fédération régionale : Agora Lib'	4
3	Les axes : actions réalisées	5
3.1	Axe 1 : Améliorer l'accès aux soins des patients	5
3.1.1	Diminuer le nombre de patients sans médecin traitant.....	5
3.1.2	Améliorer la prise en charge des soins non programmés (SNP).....	5
3.1.3	Mise en place de créneaux dédiés.....	6
3.2	Axe 2 : L'organisation des parcours autour des patients.....	6
3.2.1	Améliorer la prise en charge des patients diabétiques	6
3.2.2	Améliorer l'organisation des soins en petite traumatologie	7
3.2.3	Parcours insuffisance cardiaque	8
3.2.4	Dépistage et prise en charge coordonnée des TROS.....	9
3.3	Axe 3 : Le champ de la prévention.....	9
3.3.1	Améliorer la couverture vaccinale HEP chez les jeunes dès 12 ans	9
3.3.2	Améliorer la couverture vaccinale grippe.....	10
3.3.3	Dépistage du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus.....	10
3.3.4	Dépistage et évaluation de la fragilité des personnes âgées au domicile	11
3.4	Axe 4 : Situation sanitaire exceptionnelle.....	11
3.4.1	Organiser une réponse territoriale à la gestion de crise sanitaire grave	11
3.5	Axes optionnels.....	12

3.5.1	Soirée Maître de stage universitaire.....	12
3.5.2	Améliorer les bonnes pratiques.....	12
3.5.3	Améliorer l'attractivité du territoire.....	12
4	Perspectives.....	13
4.1	La Journée territoriale de la CPTS Vallée du Ciron.....	13
4.2	Renforcement de la communication	13
4.3	Rencontre avec les médecins généralistes du territoire	14
4.4	Atelier Freestyle Libre 2 et rétinopathie.....	14
4.5	Développement des outils pluriprofessionnels	15
5	Conclusions.....	15

1 Préambule

Raison sociale : Association Loi 1901 – CPTS

N° FINESS : 33 006 486 6

N° Siret : 451 605 810

Adresse du siège : 70, rue Abel Gourgues, 33210 Langon

Adresse mail de la CPTS : coordination.vdc@gmail.com

Téléphone : 06 95 16 19 91

--

Dans le cadre de sa convention partenariale, le travail de la CPTS Vallée du Ciron s'articule autour des différents axes qui lui sont confiés :

1. Axe 1 : Faciliter l'accès aux soins des patients
2. Axe 2 : L'organisation des parcours des patients
3. Axe 3 : Le champ de la prévention
4. Axe 4 : Situation sanitaire exceptionnelle
5. Axes optionnels

La période couverte par ce rapport d'activité va de septembre 2023 à septembre 2024.

Durant cette année, la CPTS Vallée du Ciron a dû faire face au départ de sa coordinatrice, ce qui a plongé l'ensemble des membres dans une situation difficile, perturbant le bon déroulement et la mise en œuvre des actions prévues. Une procédure de rupture conventionnelle a permis de mettre fin à cette coopération et de redéfinir le nouveau poste à venir.

Ce départ marque par conséquent la fin de la collaboration avec la CPTS Dropt-Garonne, qui partageait jusqu'alors 50% de l'ETP de la coordinatrice. Il a été décidé que chacune des CPTS s'organisait librement dans le recrutement de son coordinateur.

Le recrutement d'un nouveau coordinateur, finalisé en août 2024, ouvre la voie à des perspectives plus prometteuses pour l'avenir. Cette arrivée a été marquée par la mise en place de nouveaux équipements et outils de travail qui seront évoqués à travers ce document.

L'année 2023 a également été marquée par un intérêt croissant pour l'activité pluriprofessionnelle en CPTS.

Face à cette montée en charge des demandes, la CPTS a dû renforcer son aide avec l'appui du coordinateur à temps plein, contrairement au contrat à mi-temps de l'ancienne coordinatrice.

La CPTS Vallée du Ciron, portée par la volonté constante de ses membres de continuer à s'investir pour répondre à des problématiques de soins sur le territoire, a pour objectif d'aller de l'avant et de voir plus grand.

2 Moyens mis en œuvre

2.1 Des moyens financiers

La CPTS a bénéficié sur la période de septembre 2023 à septembre 2024 de **384 634,00 €** de subvention par la CPAM Bordeaux. Cette somme a été versée sur le compte de l'association en trois parties : un premier versement de **45 000 €** le 11/10/2023, un deuxième versement de **299 165 €** le 13/12/2023 et un dernier versement de **40 469 €** le 17/01/2024.

Les cotisations des adhérents sur cette même période s'élèvent à **420 €**. Les cotisations des adhérents sont minimes car elles représentent avant toute chose un intérêt symbolique.

2.2 Des moyens humains

2.2.1 Le Bureau et Conseil d'Administration

- Le bureau de **7 membres** est composé de 3 médecins généralistes, une IDE, une pharmacienne, un ergothérapeute et un ORL.
- Le conseil d'administration de **20 membres**. Cela inclus les membres du bureau ci-dessus.

2.2.2 Les employés

Depuis le départ de l'ancienne coordinatrice, qui faite suite de la signature d'une rupture conventionnelle en date du 8 mars 2024 et d'une fin de contrat au 16 avril 2024, la CPTS a dû se débrouiller seule. Le rôle de la coordination a été confié au président de la CPTS, Vincent Laborde-Laulhé.

La CPTS Vallée du Ciron a enregistré, en août 2024, le recrutement à temps plein d'un nouveau coordinateur qui a pris ses fonctions le 1^{er} août 2024.

Cet apport doit permettre de renforcer l'action et les partenariats de la CPTS auprès des acteurs du territoire, la réalisation des missions relatives aux différents axes et le développement du volet communication, jusqu'alors très peu existant.

2.2.3 Les adhérents

- Une assemblée générale s'est tenue le 7 décembre 2023. Le prochaine AG est prévu le 17 décembre 2024.
- Au 01/09/2024 la CPTS enregistre 89 adhérents.

Ils sont répartis en tant que professionnels de santé comme suit (ne sont pas prises en compte dans ce tableau les adhésions collectives, tels que les MSP par exemple)

Chirurgien-Dentiste	1	Orthophoniste	7
Ergothérapeute	1	Pédicure Podologue	1
Infirmier	17	Pharmacien	18
Masseur-Kiné	4	Psychologue	1
ORL	1	Sage-Femmes	1
Médecin généraliste	21	Gastroentérologue	2
Ophthalmologue	3	Chirurgien Orthopédiste	2
Cardiologue	1	Autres	8

2.3 Des outils partagés

2.3.1 L'outil Plexus Santé

C'est un outil de gestion de projet utilisé dans de nombreuses CPTS ou MSP.

La CPTS dispose d'un abonnement pour structurer et tracer les projets accompagnés, mutualiser les outils et la production, planifier et indemniser les réunions, etc.

2.3.2 Des outils web

La CPTS dispose d'un abonnement à l'application Zoom pour ses visioconférences. Un abonnement à MailChimp/Brevo a été contracté pour diffuser des newsletters ponctuelles (+ de 600 contacts).

L'association utilise également HelloAsso pour gérer les cotisations des adhérents. Enfin, un abonnement à SurveyMonkey permet à la fédération de proposer des sondages et des enquêtes en ligne.

2.3.3 Un agenda partagé

Depuis peu, la CPTS a mis en place un agenda partagé pour les membres de son association de santé qui facilite grandement la coordination et la planification. En centralisant les disponibilités et en rendant visibles les créneaux de chaque professionnel impliqué dans la CPTS, cet outil permet d'optimiser l'organisation des rendez-vous et des actions en cours. Les membres peuvent ainsi mieux s'informer sur l'actualité de la CPTS et ajuster leur présence ou non à certains événements. Cet agenda simplifie également la communication entre professionnels, favorisant un gain de temps précieux et une prise en charge plus fluide et concertée.

2.3.4 Le site Internet

La CPTS dispose d'un site Internet accessible sur <https://cptsdelavalleeduciron.site-sante.fr/>

Un abonnement à OVH pour l'accès à Internet dans le local de l'association a également été contracté. Un abonnement à un nouveau nom de domaine a été commandé afin de proposer une refonte complète du site Internet de la CPTS courant 2025.

La mise en place de ce nouvel outil doit permettre à la CPTS de se moderniser tout en proposant des services et une classification à même d'accompagner les professionnels de santé et les structures territoriales dans leurs différentes démarches. Des actualités plus fréquentes pour faire le relais des informations locales et institutionnelles sont prévues.

2.3.5 L'identité visuelle

La CPTS dispose d'un logo qui sera actualisé en 2025 en même temps que le nouveau site Internet. Le but est de renforcer l'identité visuelle et de moderniser l'image de la CPTS. Le logo actuel est le suivant :



2.3.6 Les réseaux sociaux

Jusqu'alors, la CPTS n'était pas active sur les réseaux sociaux.

Un compte LinkedIn a été créé au 2^{ème} semestre 2024 et doit permettre de relayer et communiquer sur les différentes actions et partenariats organisés sur le territoire de la CPTS.

2.4 Un réseau départemental et régional

2.4.1 La fédération régionale : Agora Lib'

La CPTS est adhérente depuis sa création à la fédération régionale des CPTS : Agora Lib'.

Un accompagnement avec la chargée de projet départementale, Mme Clémence Laroche, a été mis en place dans le cadre du recrutement du nouveau coordinateur.

Cette association, qui regroupe les 16 CPTS de Gironde, offre des échanges et du partage d'informations.

Une journée des coordinateurs a été organisée par Agora Lib' le 24 septembre 2024, à laquelle le coordinateur de la CPTS Vallée du Ciron s'est rendu.

3 Les axes : actions réalisées

3.1 Axe 1 : Améliorer l'accès aux soins des patients

En préambule, nous pouvons aborder la question des outils numériques. La promotion à l'usage de l'outil Omnidoc a permis à plusieurs médecins généralistes de s'équiper. Cet outil permet de faciliter la prise en charge des patients et de trouver des informations précises et rapides. Cet outil, plus globalement, vient soutenir la pluriprofessionnalité et, par conséquent, apporte une réponse aux différents axes abordés dans ce document.

3.1.1 Diminuer le nombre de patients sans médecin traitant

Dans le cadre de cet axe, différentes actions ont été mises en place sur la période évoquée afin de mieux prendre en charge la demande de médecin traitant sur le territoire de la CPTS.

Un formulaire actualisé et réalisé en interne est mis à disposition de tous les professionnels et des institutions partenaires. Il permet de recenser les demandes et de les orienter vers les médecins généralistes identifiés dans la zone géographique du demandeur. Une adresse mail a été dédiée et communiquée aux partenaires dans le cadre de ces demandes.

Dans le cadre des partenariats, la CPTS a signé le 10 juillet 2024 un accord-cadre du contrat local de santé. Cet accord doit permettre, par l'intermédiaire du CLS, d'identifier encore mieux les patients sans médecin traitant.

Un diagnostic et des données de cadrage relatifs au territoire ont été réalisés, notamment sur l'évolution de la population, les conditions de vie en Sud Gironde et sur l'état de santé de l'offre de soin.

Par ailleurs, la CPTS a rencontré des professionnels de l'Ehpad de Podensac. Une réflexion a été portée afin de développer la téléexpertise et la téléconsultation pour les personnes âgées qui ne disposent pas de médecin traitant. Une nouvelle rencontre sera organisée pour définir le cadre et le champ des interventions.

Une participation au projet MASS, par l'intermédiaire du PASS, a été organisée en collaboration avec le docteur Carole Usandizaga.

3.1.2 Améliorer la prise en charge des soins non programmés (SNP)

La prise en charge des soins non programmés par la CPTS vient apporter une solution et une aide au milieu hospitalier en réorganisant l'orientation des patients sans médecin traitant ou ne réussissant pas à trouver un rendez-vous auprès d'un médecin généraliste dans les 48 heures.

Le SAS, par l'intermédiaire du 15, vient en aide et oriente les patients vers les médecins généralistes identifiés sur le territoire de la CPTS. Cette plateforme permet d'apporter un soutien à la prise en charge des urgences.

De nombreux médecins généralistes du territoire sont inscrits en nom propre dans le dispositif des soins non programmés. Afin de disposer d'encore davantage de professionnels, plusieurs rendez-vous ont été organisés auprès des professionnels par la coordinatrice de l'époque. Ces rendez-vous ont permis de recenser les médecins en phase avec les orientations de la CPTS et d'identifier leur zone d'intervention géographique dans le cadre de ces SNP.

La CPTS, dans son plan d'action en cours, va identifier un référent en charge de la réception des appels de SNP pour déterminer encore davantage les créneaux disponibles pour les patients.

3.1.3 Mise en place de créneaux dédiés

Une réunion avec Mme Sore, cadre du service de radiologie du CH Sud Gironde, a été organisée le 27 octobre 2023 afin de réserver des créneaux ouverts aux professionnels du territoire en échographie, en scanner et en IRM. Ces créneaux étant réservés aux patients relevant d'une urgence relative.

Afin d'organiser la prise en charge de ces créneaux, une adresse mail unique (imagerie-langon@ch-sudgironde.fr) a été créée, ainsi qu'un formulaire de demande de prise en charge.

Ce dispositif a été mis en place avec une période de test.

Il est prévu d'étendre cette initiative aux deux autres cabinets de radiologie de Langon : Imagix et Imagir.

3.2 Axe 2 : L'organisation des parcours autour des patients

En préambule, et dans le cadre de cet axe, une présentation de la CPTS et de la Maison Sport Santé a été effectuée lors du Ruban Rose le dimanche 8 octobre 2023 devant 800 personnes. La Maison Sport Santé de Sud Gironde s'inscrit en partenariat avec la CPTS. Le médecin fait une prescription et la Maison Sport Santé oriente le patient en conséquence. Des éducateurs de santé peuvent également faire des évaluations complémentaires à la demande du médecin.

Dans la même veine, la CPTS a présenté, en lien avec l'ARS, le dispositif PEPS dans le cadre de l'exercice physique pour la santé.

3.2.1 Améliorer la prise en charge des patients diabétiques

Dans le cadre de la prise en charge des patients diabétiques, ont été organisés avec l'aide de la Maison du diabète et de la nutrition de Bordeaux des ateliers d'éducation thérapeutique qui comportent 3 volets : une première demi-journée avec une infirmière, suivi d'une demi-journée avec une diététicienne complétées par une journée de mise en pratique de cuisine et d'activité sportive

Après avoir organisé dans le cadre de l'activité 2023 des ateliers à Bazas et à Langon de nouveaux ateliers ont été effectués à de la maison médicale de Villandraut en mars et avril 2024 et une nouvelle série est en cours de préparation sur Podensac et aura lieu fin novembre début décembre 2024.

Le Dr LEGER a également été rencontré (CPAM de Bègles), en vue d'organiser d'autres ateliers thérapeutiques. L'EHPAD de Podensac étant intéressé par cette possibilité.

Dans le cadre de la Maison Sport Santé, la prise en charge adaptée des patients diabétiques ainsi que leur suivi est poursuivie.

En parallèle, un travail a été entamé dès le mois de février pour préparer une action de dépistage du diabète chez les précaires, en lien avec le PASS du CH Sud Gironde, le docteur Ferrandez et le docteur Usandizaga. Une deuxième réunion, organisée le 28 mars 2024, a permis d'affiner la réflexion. L'atelier de dépistage a été organisé le 13 juin 2024 aux Lilas. Deux dépistages positifs de glycémie élevée sont à noter. Les patients ont été orientés vers un professionnel pour assurer un suivi.

En avril et en mai, des examens médicaux ont été réalisés par la CPTS, aidée par le Dr Ferrandez, dans le cadre du programme « six mois pour bouger ».

Une prise de contact avec le Dr Camille Seguy a également eu lieu au cours de l'été 2024 pour organiser une campagne de dépistage de la rétinopathie.

La CPAM de la Gironde, dans le cadre de l'organisation de la journée mondiale du diabète, a sollicité la CPTS pour l'aider dans son organisation. La CPAM s'est appuyée sur son réseau médical à Langon, Barsac et Roaillan pour recruter des patients pour cette journée. Un programme a été mis en place avec l'installation de plusieurs stands le jour J. La CPTS a également distribué des brochures dans les établissements de santé du territoire et participé aux campagnes de communication.

La CPTS a également répondu présent à l'invitation du CH Sud Gironde du 26 janvier 2024 pour le visionnage du film « Un monde obèse ».

À noter également que la CPTS a identifié deux référentes du territoire pour le diabète gestationnel et quatre acteurs de soins pour le diabète.

Une thèse de médecine générale quadrangulaire sur le territoire de la CPTS est en cours concernant les freins et les leviers à l'utilisation du capteur Freestyle Libre 2 par les médecins généralistes, les IDE, les pharmaciens et les patients chez les patients diabétiques sous insuline basale seule. Par Tess Lebreton, Margaux Trehioux, Ines Seror, Océane Grondin, directrice de thèse Dr Blanc-Bisson.

3.2.2 Améliorer l'organisation des soins en petite traumatologie

Le 21 septembre 2023 a eu lieu une soirée à Saint-Macaire sur le genou avec les chirurgiens Bardou-Jacquet et Legallois. Ces derniers étaient les initiateurs de cette soirée qui permettait notamment de présenter le dispositif SOS Genou. Deux membres du bureau ont représenté la CPTS lors de cette soirée.

La CPTS a également reçu le 6 octobre dans son local le Dr Lavignac et a eu aussi une discussion avec le Dr Sanchez afin de traiter de la façon dont la CPTS pourrait travailler en relation avec le Médipôle et d'identifier les spécialistes du membre inférieur et supérieur chez les chirurgiens orthopédistes.

Une nouvelle réunion de concertation a été organisée le 7 juin 2024 avec les chirurgiens orthopédistes de la clinique Saint Anne.

La création du système SOS Genou pour prendre en charge de manière très qualitative les genoux traumatiques doit être un levier pour permettre de prendre rapidement en charge les patients et éviter les retards de prise en charge.

Par ailleurs, la CPTS a noté que la majorité des orthopédistes désirait développer l'usage de l'outil de téléexpertise Omnidoc. Cet outil permet de favoriser les échanges entre médecins généralistes et orthopédistes dans le cadre des consultations. C'est aussi un outil qui permet de fluidifier les échanges, de les enregistrer et de permettre aux professionnels de santé de se rémunérer.

3.2.3 Parcours insuffisance cardiaque

L'apport de la CPTS pour le parcours Insuffisance Cardiaque doit permettre la création d'un collectif incluant les cardiologues du territoire spécifique au parcours sur l'insuffisance cardiaque, la rédaction d'un plan d'action à propos de ce parcours et le recensement des besoins en formation des professionnels de santé.

Un collectif s'est organisé avec les Drs Bordier, Robert et Mme Bibens IPA pour le service de Cardiologie, les Drs Ky et Severac cardiologues libéraux sur le territoire de la Vallée du Ciron, les Drs Hélène Tissot et Alice Fontaine pour la cardiologie des femmes enceintes et les Drs Ferrandez, Laborde-Laulhé et Tissot pour la CPTS.

Le plan d'action, en appui et en concertation avec le service de cardiologie du CH Sud Gironde, vise à répondre à certaines problématiques par de l'action directe (vaccination contre les infections à pneumocoque, améliorer le livret/fiche, etc.), en lien avec Nathalie Bibens, IPA au service cardiologie de CH Sud Gironde. Le plan comporte également un volet prévention secondaire des maladies neurocardiovasculaires et l'amélioration de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque par de l'action coordonnée sur le territoire.

Une réunion sur les facteurs de risques cardiovasculaires, à laquelle s'est rendue la CPTS, a eu lieu le 29 septembre 2023 au CH Sud Gironde. Cette réunion était à l'initiative de la fédération française de cardiologie.

Une première réunion de concertation sur la prévention secondaire des maladies cardio-neurovasculaires a été organisée avec le soutien du laboratoire Novartis, le 21 mars 2024. La réunion était dirigée par le Pr Igor Sibon, neurologue, ainsi que les Drs Vincent Pradeau et Yan Pucheu, cardiologues, avec la participation de Christian Fillatreau, président de l'association ALLIS-NA, en tant que tiers de confiance.

La CPTS s'est associée à la fédération française de cardiologie dans le cadre de la préparation de l'action « Cœur en Réolais ». Le Dr Loïc Tissot, membre de la CPTS, a participé en tant qu'expert à la table ronde du 5 mai 2024, à Loubens, dans le cadre du parcours du cœur et de l'activité physique adaptée.

Une autre réunion sur l'amélioration de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque a été organisée le 26 avril 2024. Une démonstration de l'outil Divomed et du dispositif Pic 2 (du laboratoire Boehringer) a été réalisée. Ce dispositif est apparu intéressant pour les participants qui désiraient en connaître davantage sur le rôle que cela peut jouer en bonne harmonie avec la CH Sud Gironde.

Le 16 mai 2024, une réunion a eu lieu avec la CPAM et le CH Sud Gironde concernant le parcours de soins pour l'insuffisance cardiaque et le 4 juillet sur la prévention cardioneurovasculaire, toujours en lien avec le CH Sud Gironde. Le 22 juillet, une nouvelle rencontre avec Nathalie Bibens a permis de travailler sur la mise en place d'un atelier sur l'éducation thérapeutique du patient sur le territoire.

Cet ETP, dont le programme est déjà en place, pose la question de la rémunération des intervenants salariés du CH Sud Gironde. Des actions communes entre la CPTS Vallée du Ciron et la CPTS Dropt

Garonne sont envisagées. Une nouvelle réunion à ce sujet et en présence des deux CPTS et du CH Sud Gironde a été organisée le 24 octobre 2024.

3.2.4 Dépistage et prise en charge coordonnée des TROS

Cette partie aborde en priorité la question des troubles respiratoires obstructifs du sommeil chez l'enfant, bien qu'il soit possible de constater des cas notables chez les adultes.

Une particularité de ce parcours est d'impliquer de nombreux professionnels du territoire : ORL, allergologues, pédiatres, orthodontistes, orthophonistes ou encore kinésithérapeutes.

La CPTS a travaillé à la mise en place d'un groupe de travail pluriprofessionnel afin de recenser la vision de chacun des professionnels sur la population du territoire. Une première réunion en présentiel et visioconférence a eu lieu le 3 octobre 2024.

Ce groupe de travail doit permettre, d'ici le 2nd semestre 2025, de travailler sur la sensibilisation à l'hygiène nasale (comment bien se laver le nez ? Quels produits utiliser selon l'âge ?) et s'adresser aux familles. Des conseils auprès des jeunes parents au sujet des mauvaises habitudes orales (tétine ou succion du pouce) sont envisagés. L'identification des professionnels en mesure de prendre en charges les enfants ou les nouveaux patients est aussi un des leviers.

Enfin, de nombreux tests et évaluations, par le biais de questionnaires, seront transmis aux enfants afin d'évaluer leur sommeil (Score PSQ, Score de Chervin, intensité du ronflement, etc.)

3.3 Axe 3 : Le champ de la prévention

3.3.1 Améliorer la couverture vaccinale HEP chez les jeunes dès 12 ans

Dans le cadre de son axe 3 "Prévention et promotion de la santé", la CPTS de la vallée du Ciron a été sollicitée par le centre de vaccination de l'Institut Bergonié pour que ses membres participent à la campagne de vaccination HPV destinée aux élèves de 5^{ème} dans les collèges, à partir de la rentrée 2023/2024.

L'organisation de cette collaboration repose sur deux axes :

L'équipe mobile de vaccination de l'Institut Bergonié est responsable de la coordination du projet et prend en charge les missions suivantes :

- Contact avec les collèges et planification des dates de vaccination
- Commande et transport des vaccins
- Fourniture et achat du matériel médical nécessaire
- Présence d'un médecin de l'Institut pour les consultations préalables et les prescriptions vaccinales
- Traçabilité des actes de vaccination dans un logiciel dédié.

La CPTS Vallée du Ciron assure les missions suivantes :

- Mise à disposition d'un vaccinateur agréé (IDE libéral, sage-femme, médecin) pour les jours de vaccination dans les collèges définis

- Réalisation de l'acte vaccinal.

La CPTS a mis à disposition des professionnels adhérents ou non pour participer à cette campagne. Les collègues concernent les villes de Budos, Bazas, Saint-Symphorien, Langon, Podensac et Le Pian-sur-Garonne.

La CPTS participe également à la seconde dose et s'est portée à disposition de l'institut Bergonié pour reproduire son partenariat lorsque c'est nécessaire.

Par ailleurs, la CPTS se fait le relais auprès de tout son réseau des informations transmises par ses partenaires dans le cadre des recommandations vaccinales.

3.3.2 Améliorer la couverture vaccinale grippe

La CPTS a contacté et est en train de référencer sur l'ensemble des pharmacies de son territoire celles qui vaccinent. La CPTS travaille à identifier les obstacles auprès des pharmacies qui n'ont pas la possibilité de vacciner leurs patients.

La CPTS a travaillé à la mise en place d'une coopération infirmiers libéraux/pharmaciens afin de faciliter la prise en charge des patients autour de la vaccination contre la grippe.

3.3.3 Dépistage du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus

La CPTS a contribué à la campagne de dépistage du cancer colorectal en s'associant au Bergo'Bus, un camion itinérant dédié à la prévention et à la promotion du dépistage des cancers. Ce dispositif vise à atteindre les populations de la région Nouvelle-Aquitaine, en particulier dans les zones identifiées comme prioritaires. Il mobilise des professionnels de santé locaux, y compris ceux de la CPTS.

Dans ce cadre, la CPTS a organisé des ateliers de sensibilisation sur le marché de Langon et à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Grignols. De plus, des actions de prévention ont été menées lors de Mars Bleu 2023, ciblant la population de plus de 50 ans, avec plusieurs dates de participation de la CPTS tout au long du mois.

En 2024, le colon tour devait stationner dans la galerie marchande du centre commercial de Langon, la direction du centre commercial a refusé la venue. Il a alors été prévu de stationner Le Bergo'Bus sur le parking de la pharmacie Moléon en face du centre commercial. Une des animatrices de santé publique a été en arrêt de travail à cette date et la permanence n'a pas eu lieu.

Au sujet du cancer du col de l'utérus, la CPTS a participé, en partenariat avec le centre de coordination de Nouvelle-Aquitaine de dépistage des cancers, à l'action Juin Vert qui vise à sensibiliser à cette maladie. La CPTS a sollicité les médecins du territoire par mail pour connaître les besoins en dépistage sur juin et les médecins susceptibles d'accueillir pour dépister, aucune réponse au mail adressé.

Le travail de Jean Jaubert dans le cadre d'une thèse de médecine générale auprès des patientes du territoire s'est intéressé aux motifs de non réalisation du dépistage du cancer du col et leviers malgré l'invitation courrier chez les femmes non dépistées. Le rapporteur de la thèse est le Dr HAY PE. Médecin régional du CRDC, la soutenance est prévue le 12 décembre 2024.

3.3.4 Dépistage et évaluation de la fragilité des personnes âgées au domicile

En janvier 2024, la CPTS a signé une lettre de soutien au projet de promotion du dispositif ICOPE porté par La Poste en collaboration avec le Dr Blanc-Bisson auprès de la conférence des financeurs. L'objectif est de concourir à l'amélioration de la prise en charge des usagers en Sud-Gironde par un renforcement de la coordination des acteurs et une optimisation des organisations de travail. Le projet n'a pas été retenu car trop coûteux par la conférence des financeurs. La lettre d'intention du projet a été retenue pour l'appel d'offre RESPIR 2024 (recherche en soins primaires) pour finalement être réfuté à l'étape finale. Une réflexion est en cours avec la mobilisation des étudiants de réserve sanitaire pour l'aide à la réalisation du dépistage sur le territoire.

3.4 Axe 4 : Situation sanitaire exceptionnelle

3.4.1 Organiser une réponse territoriale à la gestion de crise sanitaire grave

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces problématiques éventuelles, il a été demandé à la CPTS de produire un plan de gestion de crise sanitaire. Compte tenu de la perte de la coordinatrice début 2024 et du manque de temps des professionnels de santé de la CPTS, la rédaction de ce document n'a pu commencer qu'à partir de l'été 2024.

Ce plan de gestion de crise en situations sanitaires exceptionnelles doit permettre de définir sur le territoire de la CPTS les différents relais qui permettront d'apporter une réponse efficace à une problématique donnée.

On y trouve les informations fondamentales sur le rôle et la mission de la gestion de crise, les différentes typologies de risque et les commanditaires en mesure de déclencher cette crise.

La CPTS de la Vallée du Ciron compte 75 communes. Un listing des différentes structures et établissements de soins de proximité a été réalisé afin de recenser les nombreux contacts. Une liste similaire a été réalisée pour les structures médico-sociales de proximité, mais également les SAAS et EPHAD. L'objectif est de pouvoir recenser et prendre connaissance des différentes sources d'appui que le territoire peut apporter en cas de crise sanitaire grave.

Un recensement des coordonnées et contacts de l'ensemble des communes qui composent la CPTS a également été réalisé. Les collectivités ont la possibilité de mettre à disposition un espace de stockage de matériel médical et des salles afin d'accueillir la population. Une prise de contact par la CPTS a été effectuée auprès des communes les plus importantes du territoire afin de recenser le nombre de salles à disposition de l'ARS et de la CPTS en cas de crise sanitaire grave.

Au cours de l'année passée, la CPTS s'est organisée pour définir le rôle de référents à cet axe sur le territoire. Ces référents, au nombre de deux, sont les interlocuteurs privilégiés à même d'apporter une aide dans l'organisation à donner à la suite du déclenchement de la crise pas l'ARS.

3.5 Axes optionnels

3.5.1 Soirée Maître de stage universitaire

Une soirée réunissant les maîtres de stage universitaires du territoire a été organisée le 22 mai 2024 à Saint-Macaire.

Le thème de la soirée : 4^{ème} année de médecine générale et docteur junior.

L'objet de cette réunion a été de présenter le dispositif docteur junior qui devrait prendre forme sur le territoire en novembre 2026 et de définir en amont les conditions d'accueil dans les différentes structures médicales, tels que MSP ou cabinets médicaux.

3.5.2 Améliorer les bonnes pratiques

En 2024, la CPTS s'est associée au CH Sud Gironde et au CH Cadillac pour la mise en place de plusieurs ateliers sur la santé mentale.

Plusieurs rencontres ont été tenues début 2024 pour définir les contours d'une offre locale et départementale. Ces soirées, au nombre de trois et ayant eu lieu à Langon, ont pour objectif de proposer aux professionnels de santé du territoire des ateliers pour mieux appréhender leurs pratiques. Ces rendez-vous physiques sont aussi l'occasion de faire se rencontrer plusieurs professionnels de santé qui pratiquent sur un même territoire.

Trois dates définies pour fin 2024 ont vu le jour sur les thématiques de l'addictologie, de la gérontologie et de la périnatalité. Des thématiques abordées par des professionnels de l'un ou l'autre des centres hospitaliers. La CPTS intervient dans l'organisation de la soirée, la promotion, les inscriptions, la visioconférence, la réservation de la salle, le cocktail et la logistique générale.

L'objectif de départ était de pouvoir toucher une trentaine de participants pour chacun des ateliers. Le premier d'entre eux, qui a eu lieu en septembre dernier, montre que les prévisions étaient justes.

La CPTS a également participé, en partenariat avec la Maison Sport Santé de Sud-Gironde, au programme « 6 mois pour bouger » mis en place à Langon. L'objectif était d'accompagner les personnes dans la reprise d'une activité physique, d'abord en identifiant les jeunes de 16 à 25 ans en manque d'activité sportive. Ce rôle a été assuré par les Missions Locales, du CFA, des infirmiers scolaires ou encore des médecins traitants. Un programme étalé sur plusieurs mois prévoyait des séances d'activités physiques pour les inscrits.

3.5.3 Améliorer l'attractivité du territoire

La CPTS souhaite mettre en place une soirée des internes en 2024. Une première réflexion et une réunion ont eu lieu dans l'été 2024 pour en dessiner les contours. L'objectif étant de réunir les différents internes au cours d'une soirée sur une thématique dédiée. Pour le premier événement qui aura lieu le 12 décembre, la soirée aura lieu au Club House Tennis, avenue des Résistants à Langon.

Cette soirée doit permettre notamment :

- Aux internes du territoire de faire connaissance entre eux
- D'offrir aux internes une soirée ludique pour leur faire rencontrer les acteurs du territoire

- De solliciter nos partenaires pour donner envie de s'installer sur le territoire
- À la CPTS de proposer une action dans le cadre des axes optionnels

Une présentation du parcours d'un étudiant en médecine peut être envisagée. Le CLS peut aussi être sollicité pour parler de la santé environnementale.

Cet événement sera organisé tous les 6 mois à chaque vague de nouveaux internes. La CPTS fera en sorte que différentes zones du territoire soient concernées.

La CPTS fera appel aux partenaires du territoire (CLS, associations locales) pour bénéficier de cadeaux qui pourront être remis aux participants. Ces dons pourraient être des bons/entrées dans les différents établissements du patrimoine local dans le but de faire connaître le territoire aux internes afin d'améliorer son attractivité.

4 Perspectives

Au regard de l'évolution des dynamiques, des attentes des professionnels de santé et de nos institutions, la CPTS se doit de développer des perspectives ambitieuses.

4.1 [La Journée territoriale de la CPTS Vallée du Ciron](#)

Courant 2025, la CPTS Vallée du Ciron espère pouvoir organiser une Journée territoriale à destination des habitants, des professionnels de santé, des institutions et des partenaires de la CPTS.

Cette journée de promotion doit permettre de communiquer sur l'existence et le rôle de la CPTS, et ainsi promouvoir son action afin de sensibiliser les professionnels de santé pour qu'ils s'intègrent dans l'organisation territoriale.

4.2 [Renforcement de la communication](#)

Dans un souci de renforcement de la visibilité et de l'engagement de ses acteurs, la CPTS souhaite développer son volet communication. Ce projet vise à améliorer la diffusion de l'information, à moderniser son image, et à faciliter l'interaction avec les membres et le public. Les actions retenues s'articulent autour de quatre axes majeurs : une newsletter d'information, la modernisation du logo, la création d'un nouveau site Internet, et une communication accrue via les réseaux sociaux.

La création d'une newsletter permettra à la CPTS de tenir informés ses membres, partenaires, et acteurs locaux sur les actualités de la communauté. Ce support de communication visera à partager, de manière concise et régulière, les dernières informations concernant les projets en cours, les événements organisés, les avancées importantes, et les initiatives de la CPTS. La newsletter constituera également un moyen direct d'établir un lien de proximité avec les membres et partenaires, en les informant de manière réactive des nouvelles orientations et initiatives de la CPTS.

Dans le but de renforcer son identité visuelle et de moderniser son image, la CPTS envisage de rafraîchir son logo. Par ailleurs, la création d'un nouveau site Internet figure parmi les objectifs pour optimiser l'accès à l'information et valoriser les actions de la CPTS. Ce site sera conçu pour être

intuitif et accessible, permettant aux utilisateurs de trouver facilement des informations pratiques, des ressources, et des actualités. Une rubrique « Actualités » mettra en avant les dernières initiatives, projets et événements en lien avec la CPTS et ses partenaires.

Enfin, la CPTS mettra en place une stratégie de communication sur les réseaux sociaux. L'objectif est de promouvoir ses actions de manière active pour être mieux identifié. Ces publications renforceront la notoriété des actions menées et attireront davantage l'attention sur les initiatives locales.

4.3 Rencontre avec les médecins généralistes du territoire

La CPTS s'engage dans une démarche de proximité avec les médecins généralistes de son territoire. Consciente des défis grandissants liés à l'accès aux soins, notamment pour les patients sans médecin traitant et ceux nécessitant des soins non programmés, la CPTS a pour objectif d'établir un état des lieux complet de la situation actuelle. Ce projet vise à identifier les capacités et les contraintes auxquelles les médecins généralistes font face pour répondre à ces besoins.

Dès le mois de décembre prochain, une information écrite sera transmise à l'ensemble des médecins généralistes du territoire afin de les avertir du projet en cours et d'organiser des rencontres physiques pour leur expliquer la démarche. Chacun d'entre eux se verra remettre un formulaire pour identifier les zones géographiques sur lesquelles ils sont aptes à intervenir. Un annuaire interne permettra d'assurer le suivi de cette action.

Ainsi, la CPTS sera en mesure d'apporter un soutien plus important à la recherche de médecin traitant sur le territoire en renforçant sa coordination avec le CLS et le CH Sud Gironde.

Cette lettre d'information sera également l'occasion pour la CPTS de proposer une date de réunion physique, en juin 2025, pour présenter le dispositif auprès de chacun de ces acteurs.

Concernant la question du SAS et de l'orientation des SNP, la CPTS compte à terme s'appuyer sur ses forces vives en interne, par l'intermédiaire d'un référent désigné, afin de mieux orienter les patients.

Un bilan de ces actions sera ensuite réalisé au courant de l'été 2025 pour être à jour dans le cadre du futur dialogue de gestion en septembre prochain.

4.4 Atelier Freestyle Libre 2 et rétinopathie

En plus de toutes les actions évoquées plus haut dans la partie « Axes » et qui seront reconduites à l'avenir, la CPTS, dans le cadre de son parcours diabète, prévoit de mettre en place, début 2025, un atelier de présentation du dispositif Freestyle Libre 2 qui vise à remplacer une glycémie capillaire chez les diabétiques sous insuline.

Cet atelier, à destination des médecins généralistes du territoire, doit permettre d'apporter un rappel et des connaissances pour ces professionnels de santé en lien avec la prise en charge étendue aux patients sous insulinothérapie non intensifiée. En effet, le dispositif Freestyle Libre 2 peut désormais être prescrit par un médecin généraliste à des patients diabétiques de type 2 dont l'équilibre est insuffisant.

Par ailleurs, une campagne de dépistage de la rétinopathie du diabétique est actuellement en cours de réalisation avec le Dr Seguy. Des actions concrètes devraient voir le jour début 2025.

4.5 Développement des outils pluriprofessionnels

Par le biais de son nouveau coordinateur, la CPTS compte favoriser les échanges entre les membres de la CPTS par l'intermédiaire d'outils de coopération, tels que Plexus Santé.

Plexus Santé est une plateforme en ligne qui centralise plusieurs fonctionnalités pour améliorer la collaboration entre différents acteurs de la santé. La numérisation de tous les documents liés à l'activité de la CPTS, et son classement régulier sur l'outil Plexus Santé, devrait permettre à chacun des membres de retrouver une information, un document, un compte rendu...

En regroupant toutes ces fonctionnalités sur une plateforme unique, Plexus Santé facilite la communication, la transparence, et l'efficacité dans l'organisation interne de la CPTS. Il est dorénavant alimenté au quotidien par le coordinateur.

Par ailleurs, un suivi quotidien de l'agenda partagé doit permettre de fluidifier les échanges et de permettre à tous les professionnels de prendre connaissance, en un coup d'œil, de l'actualité de la CPTS.

5 Conclusions

Grâce à l'implication quotidienne de ses membres, la CPTS apporte une réponse en termes d'actions et d'engagements pour répondre aux différents indicateurs mis en place conjointement avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et la CPAM de la Gironde.

Après une période de bouleversement en lien avec le départ de la précédente salariée au poste de coordination, la CPTS n'a toutefois pas été en mesure d'apporter davantage que ce qu'elle aurait souhaité sur cette dernière année.

Une réévaluation des besoins spécifiques au territoire et le choix d'un recrutement à temps plein d'un nouveau coordinateur, détaché de toute obligation à l'égard de la CPTS Dropt-Garonne, devraient permettre à terme de renforcer de façon positive le travail de la CPTS Vallée du Ciron.

La CPTS souhaite renforcer la dynamique par l'intégration de nouveaux acteurs locaux et des partenariats sur le territoire. Elle souligne également la complémentarité des dynamiques professionnelles en équipes de soins primaires et au sein des communautés territoriales.

Bien qu'ayant des caractéristiques bien spécifiques, la synergie de ces différentes entités doit se renforcer non seulement dans le cadre de l'amélioration de l'offre de soin sur le territoire, mais aussi par les relations interprofessionnelles en santé.

Avec un volet axé sur la communication, qui apporte un support et une visibilité certaine, la CPTS Vallée du Ciron devrait avoir les moyens de valoriser de façon fluide et répétée les différentes actions mises en place pour les patients, les acteurs de santé et plus globalement les habitants de toutes les communes en lien avec l'association.

Le renforcement de ces actions et leur pérennité ne seront possibles que grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs de terrain, sensibilisés aux enjeux de l'offre locale de santé et soutenus par des professionnels salariés pour les aider à se structurer.